

Délibération du Conseil d'administration

Séance du 28 février 2023

Présents MM. Jean-Paul PAVILLON (départ au point n°4), Philippe LABORDERIE et Mmes Edith CHOUTEAU, Danielle LANGLOIS, Christine CORBILLON (arrivée au point n°5) représentant le conseil municipal.
Mmes Marie-Chantal GUILLOT, Christelle TREHET-COLLET, Chantal SCHWARTZ, Martine SCOTTO DI VETTIMO et M. Paul ABLINE représentant les associations.

Absentes excusées ayant donné pouvoir

Mme Christine CORBILLON (jusqu'au point n°4)	Mme Danielle LANGLOIS
Mme Monique LE BIHAN	Mme Marie-Chantal GUILLOT

Absents excusés

Mme Corinne PICARD
M. Gérald BOUSSICAULT

Assistaient également

Mme Marion POISSONNEAU, directrice du CCAS,
Mme Sandra MARCELLOT, responsable du pôle hébergement et prévention du vieillissement.

POINT N°8 – COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS PERMANENTES

Madame CHOUTEAU, vice-présidente, expose :

Les membres du Conseil d'Administration sont invités à prendre connaissance des décisions d'aides individuelles prises par la commission permanente.

Dates Commissions Permanentes	01/02/23	15/02/23
Secours d'urgence		
Nombre accordés	3	1
Nombre refusés		
Montants accordés	130	50
Montants refusés		
Secours pour dettes et impayés		
Nombre accordés		
Nombre refusés		1
Montants accordés		
Montants refusés		427,69
Chèques services		
Nombre accordés	2	2
Nombre refusés		

CCAS LES PONTS-DE-CÉ

2 Accusé de réception en préfecture 049-264901976-20230228-AS-23-28-02-8-DE Date de télétransmission : 03/03/2023 Date de réception préfecture : 03/03/2023

	Montants accordés	130	380
	Montants refusés		
Total	Nombre accordés	5	3
	Nombre refusés	2	1
	Montants accordés	260	430
	Montants refusés	0	427,69
	Nombre de familles concernées	6	4

Après en avoir délibéré, le conseil approuve cette proposition à l'unanimité.

Le Président,

Jean-Paul PAVILLON



Accusé de réception en préfecture
 049-264901976-20230228-AS-23-28-02-8-DE
 Date de télétransmission : 03/03/2023
 Date de réception préfecture : 03/03/2023